

LabelFrancÉducation

Dossier de demande d'attribution du LabelFrancEducation

Établissement scolaire : Liceo Machiavelli - Italie - Firenze

Première demande de labellisation

2022 LabelFranceducation

Étape 1 - Description

Descriptif de l'établissement

Nombre d'élèves filles 1061

Nombre d'élèves garçons 399

Nombre total d'élèves 1460

Décrivez le projet pédagogique de votre établissement

L'Institut a siège dans deux palais du centre historique, le Palazzo Rinuccini et le Palazzo della Missione. Les élèves sont répartis dans les filières suivantes : - Lycée classique ; - Liceo delle scienze umane ; - Liceo delle scienze umane a opzione economico sociale (LES) ; - Lycée International à option linguistique et scientifique avec parcours EsaBac. Les trois premiers cours suivent le système scolaire en vigueur depuis l'année scolaire 2010-2011, tandis que le Liceo Internazionale, qui est présent dans notre école depuis l'année scolaire 1994-95, a son propre système, réglementé par le D.M du 15 juillet 1996, . Ce dernier est structuré en un biennio commun de deux ans au terme duquel les élèves peuvent choisir une option scientifique ou une option linguistique de trois ans. Depuis l'année scolaire 2010-11, toutes les sections du triennio du Lycée International ont adhéré au projet EsaBac, qui prévoit l'obtention simultanée d'un double diplôme, le Diplôme d'État italien et le Baccalauréat français. Le biennio commun prévoit l'étude de l'anglais (4 heures par semaine), l'étude de la langue et de la civilisation française (4h par semaine) et l'étude de deux disciplines non linguistiques en français, l'histoire et la géographie (2 heures par semaine chacune). Pendant le biennio l'étude du français est renforcée par deux modules d'immersion linguistiques de 20 heures qui se tiennent au mois de septembre et qui prévoient un enseignement intensif de la langue française et par un module d'histoire fait au cours d'un voyage scolaire en France. Le module de la première année se tient en collaboration avec l'Institut Français de Florence et vise à mettre les élèves qui entreprennent leur parcours dans le lycée international dans une situation de communication authentique dès la rentrée. Il prévoit un cours centré sur une pédagogie ludique et des projections. Ce module permet aux débutants - assez nombreux car le français est de moins en moins choisi comme LV2 au collège - d'avoir confiance en la langue française et d'affronter son étude avec assurance. Le module de la deuxième année reprend les acquis de la première année et les approfondit, surtout d'un point de vue grammatical et syntaxique. Cette année scolaire 273 élèves fréquentent le biennio, dont 84 garçons et 189 filles. Dans le triennio, l'option scientifique intensifie l'étude des mathématiques et de la physique tandis que l'option linguistique introduit l'étude d'une troisième langue étrangère (l'espagnol ou l'allemand) à côté du français et de l'anglais, mais les deux options (scientifique et linguistique) proposent pour tous les élèves un parcours Esabac qui prévoit l'étude de la littérature française (4h par semaine dans l'option scientifiques et 5 h dans l'option linguistique) et de l'histoire comme DNL en français (2 heures par semaine). Cette année scolaire 300 élèves fréquentent le parcours Esabac : 178 élèves (dont 30 garçons et 148 filles) dans la filière linguistique et 122 (dont 49 garçons et 73 filles) dans la filière scientifique. Le Lycée Machiavelli dans son ensemble reconnaît les différents rythmes et styles d'apprentissage, en garantissant des cours pour la connaissance essentielle de la langue italienne aux étudiants provenant d'autres pays, en offrant des cours de soutien et de rattrapage aux étudiants en difficulté, en valorisant l'excellence, en collaborant avec les organismes culturels locaux pour organiser des activités donnant droit à des crédits éducatifs, en offrant aux étudiants des classes terminales une orientation attentive tant pour la poursuite de leurs études en Italie ou à l'étranger que pour leur entrée dans le monde du travail. De même, la pédagogie de notre lycée est attentive à la prévention du malaise des jeunes avec le Centre d'Information et de Conseil (CIC) ainsi qu'à la réduction de l'abandon scolaire. L'école organise des projets d'alternance école/travail (PCTO) en collaboration avec diverses organisations locales et organise également de nombreuses activités périscolaires décrites plus loin. Depuis l'année 2010, notre établissement organise des cours pour promouvoir et diffuser la langue et la culture chinoises, grâce à un accord avec l'Institut "Confucio" de la Scuola Superiore "Sant'Anna" de Pise. Cette année scolaire 50 élèves se sont inscrits aux cours de chinois et ils sont répartis en trois niveaux : débutant, moyen, avancé. Le Lycée dispose enfin de salles de classe multimédia et de laboratoires informatiques et toutes les salles de classe sont équipées

d'ordinateur et de TBI. Voilà l'emploi du temps de la filière Internationale avec le Biennio Comune et les deux options (Linguistique et Scientifique) du triennio EsaBac: BIENNIO COMUNE TRIENNIO LINGUISTICO TRIENNIO SCIENTIFICO MATERIA I II III IV V III IV V Religio 1 1 1 1 1 1 1 Itali 5 5 4 4 4 4 4 Latino 2 2 2 2 2 2 2 France* 4(4C) 4(4C) 5(5C) 5(5C) 5(5C) 4(4C) 4(4C) 4 (4C) Ingles* 4(2C) 4(2C) 4(1C) 4(1C) 4(1C) 3(1C) 3(1C) 3 (1C) Storia* 2(2C) 2(2C) 2(2C) 2(2C) 2(2C) 2(2C) 2(2C) 2 (2C) Geo* 2 (2C) 2 (2C) - - - - - Ed.civ. 2 2 - - - - - Ted./spagn.- - 5 (1C) 5 (1C) 5 (1C) - - - Filosofia - - 3 3 3 3 3 Matema 4 4 3 3 3 6 6 6 Fisica 3 3 - - - 4 4 4 Scienze 3 3 3 3 3 3 3 st.arte 2 2 2 2 2 2 2 Ed.fis. 2 2 2 2 2 2 2 Ore set 36 36 36 36 36 36 36 36 *C= nombres d'heures de coprésence avec un lecteur

Comment ce projet s'inscrit-il dans le contexte local (scolaire, culturel, économique...)?

En ce qui concerne le contexte scolaire, le lycée Machiavelli est l'un des cinq lycée internationaux d'Italie et le seul à Florence: aucun des établissements présents dans la région ne propose la même offre pédagogique. Étant donné sa spécificité, notre lycée attire de nombreux élèves provenant de la province florentine et des provinces voisines telles que Prato, Pistoia, Siennes. En ce qui concerne le contexte culturel, la localisation de l'Institut dans le centre historique de Florence favorise la possibilité d'expériences artistico-culturelles: la ville compte de nombreux musées, théâtres et monuments accessibles à pied ; de plus dans les alentours du lycée se situent des centres culturels internationaux avec lesquels l'école collabore : l'Institut Français, le British Institute, l'Université, le Goethe Institut, ... Le statut socio-économique et culturel des familles des étudiants est moyennement élevé, néanmoins tous les milieux sociaux sont représentés, ce qui favorise la confrontation et le respect de la diversité.

Descriptif de l'enseignement plurilingue dans votre établissement

Dans combien de langues l'enseignement se fait-il dans votre établissement ? 5

Précisez les langues

Italien, français, anglais, espagnol, allemand.

Quelle place occupe l'enseignement du/en français par rapport aux autres langues ?

Le français occupe une place de premier plan, puisque le lycée international est à option française. Le français est donc la première langue étrangère (LV1) et la langue dans laquelle on véhicule les deux DNL, l'histoire et la géographie. La filière bilingue a une place centrale et fondamentale dans le projet d'établissement. Par le biais d'une éducation bilingue/plurilingue qui repose : • sur l'enseignement et l'apprentissage des langues française et anglaise dès la première année du lycée, • sur la possibilité d'apprendre une troisième langue étrangère durant les trois dernières années du lycée (Triennio) option « linguistique », • sur la possibilité d'étudier la langue chinoise dans des cours périscolaires ouverts à tous les élèves de l'établissement. Le projet éducatif du lycée dans son ensemble se situe sous le signe de la diversité linguistique et culturelle, et par cela sous le signe du développement et de l'enrichissement identitaire qui ont à voir, plus en général, avec la construction de la citoyenneté, des relations interculturelles et de l'inclusion sociale. La filière bilingue est donc le cœur de notre Lycée, apprécié sur le territoire pour son ouverture et pour le processus d'internationalisation qu'il offre à ses élèves. La filière bilingue de l'International et l'expérience des professeurs qui y enseignent, ont aussi le rôle de servir de modèle pour les autres filières du lycée (sciences humaines, économique et social, lettres classiques) qui dans les années à venir, pourront s'ouvrir, elles aussi, à un enseignement bilingue/plurilingue prévoyant l'introduction de l'étude du français. À part le Lycée International, pour le moment, l'enseignement du français dans les autres filières du lycée est prévu au Liceo delle scienze umane a opzione economico sociale (LES) avec 2 heures par semaine de français. Pour développer l'enseignement bilingue dans les autres filières, nous envisageons de mettre en œuvre les moyens suivants : 1. L'utilisation du français comme langue véhiculaire d'une discipline non linguistique (DNL). 2. Pour la filière lycée économique et social, un lecteur de langue maternelle à sélectionner parmi les professeurs titulaires du lycée ou à recruter parmi les assistants provenant des universités françaises (ex. Jules Verne), permettrait un renforcement de la pratique du français pour les élèves de cette filière, à raison d'une heure facultative par semaine, en plus des heures prévues dans le cursus normal. Cette heure prévoirait surtout une pratique orale de la langue et un approfondissement de plusieurs aspects de civilisation. Pour cette filière il serait parfaitement envisageable d'organiser également des échanges linguistiques avec des lycées français, et d'élargir et de renforcer le réseau de partenariat avec les lycées que nous possédons déjà. 3. Pour les élèves du lycée classique filière latin-grec et du lycée des sciences humaines, un cours de français de 2 heures hebdomadaires pourrait être proposé parmi les activités facultatives offertes par l'école dans l'après-midi, après la fin des cours (13 h) prévus par le curriculum des différentes filières. Pour favoriser l'apprentissage du français dans ces filières, il serait possible de faire participer les élèves de 2^e année au projet de voyage en Provence, qui est déjà régulièrement proposé à toutes les classes de 2^e année du lycée international et qui consiste en quatre journées de découverte des vestiges des monuments romains de la Province Narbonnaise, la description des monuments et des lieux visités étant préparée et faite en français par les élèves eux-mêmes.

Quelle est la place du français dans votre projet d'établissement ?

L'enseignement du français en tant que LV1 dérive du statut du lycée et est à l'origine de l'ouverture de la filière internationale. En 1995, dans le cadre de la réorganisation du règlement scolaire prévu par le DM n. 35/93 et à la suite d'un protocole intergouvernemental ratifié par les autorités nationales de la France et de l'Italie, nous avons inauguré dans notre lycée une section internationale à option française prévoyant : • l'enseignement de l'histoire et de la géographie (DNL) à partir du biennio ; • une augmentation des heures d'enseignement consacrées au français pour approfondir son étude ; • l'enseignement de la méthodologie

française appliquée à la littérature durant le triennio ; • la coprésence totale d'enseignants titulaires italiens et de lecteurs titulaires de langue maternelle française, rémunérés par le Ministero de la Pubblica Istruzione italiana. La formation des élèves était à l'époque assurée et suivie, en outre, par la présence d'un volontaire international français et d'un agrégé de français, adossés au Ministère de l'Éducation Française et rémunérés par la France. Ces professeurs mandataires : • assuraient les rapports entre les inspecteurs des deux ministères, qui avaient une fonction de monitoring ; • tenaient des cours de français et d'histoire centrés sur la méthodologie française en coprésence avec les professeurs italiens ; • préparaient les élèves aux épreuves supplémentaires finales, écrites et orales, à qui nous délivrions une attestation ; • assuraient en même temps une formation continue auprès des professeurs italiens du lycée, formation qui s'est faite en interne et qui a permis une continuité du travail en droite ligne avec le dispositif EsaBac quand celui-ci est entré en vigueur en 2009 et que les professeurs mandataires sont repartis en France. En 2009 notre Lycée International a adhéré au parcours de formation intégrée EsaBac régi par le D.M. 91/2010 et il a été désigné « établissement-pilote » par le Ministère de l'Instruction italien. Ainsi, dès l'année suivante, 2010/2011, notre établissement a délivré les premiers diplômes EsaBac. En 2010 quand la réforme « Gelmini » pour l'enseignement supérieur est entrée en vigueur avec le D.M. 240/2010, grâce aux accords internationaux préalables, notre lycée n'a pas été touché par la réforme et donc, à la différence des autres lycées EsaBac, nous avons gardé : • 36 heures par semaine de cours, • la coprésence totale des lecteurs.

Comment le français s'intègre-t-il dans le parcours d'apprentissage de l'élève ?

L'enseignement du français s'inscrit dans la perspective de diversité linguistique offerte par notre lycée. L'étude de la langue française commence dès la première année, parallèlement à l'étude de la langue anglaise. Dans le "biennio" il prévoit 4 heures hebdomadaires et dans le "triennio" EsaBac 5 heures par semaine pour l'option linguistique et 4 heures par semaine pour l'option scientifique. En outre, durant le "biennio" sont enseignées deux DNL en français (histoire et géographie) pour un total de 4 heures hebdomadaires (2 heures + 2 heures) et dans le "triennio" EsaBac l'enseignement de l'histoire comme DNL avec 2 heures hebdomadaires se poursuit. L'étude simultanée de plusieurs langues étrangères sert de confrontation et de support aussi bien au niveau des contenus que de la méthodologie enseignée. En DNL, l'enseignement de la méthodologie française à partir du "biennio" s'intègre et se complète avec le programme d'histoire italien. L'enseignement du français entretient également un rapport continu avec l'enseignement de l'italien : durant le "biennio" nous travaillons en parallèle sur l'acquisition de compétences grammaticales et syntaxiques ; durant le "triennio", et pendant la troisième année du Lycée en particulier, l'étude des procédés d'analyse du texte introduit dans les cours de français tire partie des acquis préalables des élèves en langue maternelle. Dans le "triennio" EsaBac ensuite, comme prévu par le dispositif, les programmes de français, d'histoire et d'italien, s'intègrent et se complètent au sein d'itinéraires croisés, insérés dans la programmation, mettant en lumière les relations entre les contenus des différentes disciplines, les aspects de continuité et de rupture.

Quels éléments de contexte vous ont conduit à créer une filière bilingue francophone?

La filière bilingue, dès sa création en 1995, a répondu à une demande du territoire : quand nous l'avons ouverte, il n'existait pas une école publique où les élèves pouvaient poursuivre une étude intensive du français. Il y avait en outre une demande d'un parcours de formation intégrée reposant sur un dialogue constant entre la culture italienne et la culture française de la part de familles mixtes où les parents étaient des couples binationaux. De plus, les familles, et en particulier les familles de parents de nationalité étrangère outre que française, demandaient une école avec une ouverture internationale, et proposant une pédagogie qui forme à l'esprit critique à travers la confrontation de deux approches méthodologiques différentes ainsi que des activités qui permettent aux élèves de connaître des réalités différentes pendant leur formation.

Quelle est la plus-value de l'enseignement bilingue ou plurilingue dispensé dans votre établissement ?

La plus-value de l'enseignement plurilingue de notre établissement se fonde sur : 1. La concertation régulière et institutionnalisée au sein des conseils de classe et des réunions disciplinaires • entre les enseignants de DNL qui travaillent en coprésence, à savoir le professeur italien et le lecteur de langue maternelle française ; • entre les enseignants de FLE et les lecteurs de langue maternelle française qui travaillent en coprésence pour coordonner leurs interventions dans la classe et leur rôle dans l'enseignement de la discipline ; • entre les professeurs de FLE et les professeurs de DNL pour satisfaire les besoins langagiers de la DNL ; • entre les enseignants de FLE et les enseignants d'italien pour partager les contenus méthodologiques (techniques d'analyse de textes) et les contenus littéraires ; • entre les professeurs membres du conseil de classe pour travailler autour d'itinéraires interdisciplinaires impliquant plusieurs disciplines ; • entre tous les enseignants de FLE entre eux et d'histoire entre eux pour partager les objectifs disciplinaires, pour aborder les programmes de manière homogène dans les différentes sections, pour préparer des évaluations de niveau communes à toutes les sections, pour l'échange et le partage de bonnes pratiques didactiques et des outils didactiques. À ce propos, il est utile de signaler que sept enseignants de notre lycée ont travaillé ensemble pour la publication du premier manuel EsaBac (Agostini, Béтин, Caneschi, Cecchi, Cutuli, Palazzo, Tortelli, « L'Esabac en poche », Zanichelli, 2013, n.é. 2019) qui est devenu un ouvrage de référence pour les filières EsaBac et que ce travail d'équipe a continué avec la publication d'un manuel d'analyse de texte (Caneschi, Cecchi, Tortelli, « L'analyse en poche », Zanichelli, 2019). Les professeurs d'histoire, de leur côté, ont créé en équipe des fascicules à l'usage des élèves qui intègrent et complètent le manuel d'histoire au niveau de la méthodologie et des contenus. Ces fascicules sont mis à jour tous les ans. 2. La coprésence constante de lecteurs de langue maternelle pour l'enseignement du français, de la géographie et de l'histoire pour la totalité des heures hebdomadaires des trois disciplines et pour les cinq années du lycée. 3. La présence d'enseignants expérimentés : les professeurs italiens d'histoire-géo DNL travaillent en coprésence avec les lecteurs francophones depuis la création de la filière internationale et certains parmi eux possèdent des certifications de langue (cf. étape 3 du présent formulaire); la majorité des lecteurs est détentrice d'une maîtrise dont une, Mme Gehin, en FLE, et deux possèdent des masters : Mme Anna Vallaro, un master de deuxième niveau en traduction littéraire italien-français de textes anciens et modernes et d'édition de l'Université de Siennе en 2021 et Mme Béтин un Doctorat en langue et civilisation italiennes ; les professeurs titulaires de français travaillent dans la section internationale depuis sa création et ils ont bénéficié de la formation continue des professeurs mandataires français. De plus, Mme Tortelli, a été sélectionnée par le Ministère de l'Instruction italien en qualité de professeure expérimentée EsaBac et chargée de la Formation Régionale annuelle des Professeurs EsaBac pour la Toscane. 4. Le développement d'un environnement francophone est poursuivi au moyen de différentes actions qui, dans notre lycée, ne sont pas laissées à l'initiative individuelle d'un enseignant. Les principales activités concernant la francophonie sont en effet insérées à l'intérieur d'une programmation commune des disciplines et / ou organisées au niveau des départements de français ou d'histoire afin que tous les élèves de toutes les sections du Lycée International puissent y participer et profiter de la même offre de formation. Parmi ces activités, les plus significatives sont : • un voyage scolaire de 4/5 jours durant la deuxième année de lycée constitué de différents modules sur la découverte des vestiges des monuments romains de la Province de Narbonne. Par groupes, les élèves préparent en amont et en français, une description des monuments et des lieux visités, qu'ils présentent à leurs camarades de classe au moment de la visite : ils deviennent alors de jeunes guides touristiques ; • un échange de 8 jours en troisième année avec des lycées français avec accueil en famille ; • des oraux blancs de français pendant lesquels les élèves de Terminale sont évalués par le professeur d'une autre section que la leur. 5. La présence d'un curriculum vertical : l'école organise des tests communs en français (et dans d'autres disciplines) pour les élèves de la deuxième année et de la troisième année afin de mesurer les acquis à la sortie du « biennio » et à l'entrée du « triennio », mais aussi de suivre la didactique amplifiée au cours deux années précédentes et modifier, le cas échéant, la didactique de la discipline.

Que vous apportera l'obtention du LabelFrancÉducation ?

Le LabelFrancÉducation est demandé pour nos classes du biennio. Il permettra à notre lycée de faire partie des lycées les plus performants dans l'enseignement du français et de voir ainsi reconnu un travail qui dure depuis 1995. Nous serions fiers de participer à l'excellence de la langue et de la culture française. En même temps, l'accès aux ressources offertes par le Label répond à la demande des professeurs de l'équipe de français, toujours prêts à s'investir dans des projets interdisciplinaires, dans des formations entre pairs, dans des transferts de compétences pour approfondir et enrichir leur travail. Grâce à toutes les opportunités que le Label offre, notre filière bilingue pourra donc s'améliorer à travers : - une formation des enseignants qui permettra, entre autres, de soutenir les compétences linguistiques des enseignants italiens d'histoire pour qu'ils soient autonomes en français, même s'ils travaillent en coprésence complète avec des lecteurs francophones ; - l'accès aux nombreuses ressources pédagogiques qu'offre le réseau Canopé ; - des projets pédagogiques innovants sur la didactique du FLE et de la DNL ; - une confrontation pédagogique avec les établissements français moyennant la participation à des jumelages et visant à promouvoir les filières bilingues ; - une offre formative toujours renouvelée comprenant la participation à des événements internationaux.

Descriptif des classes bilingues francophones pour lesquelles le label est demandé

Nombre de classes concernées par la reconduction du label

12

Classe(s) bilingue(s) francophone(s) pour lesquelles le label est demandé

Classe bilingue	Date de création de la classe	Nombre total d'élèves dans la classe	Dont filles	Dont garçons	Équivalent niveau français	Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement du français (hors DNL)	Nombre total d'heures d'enseignement par semaine (incluant toutes les disciplines, toutes langues confondues, toutes les DNL en français)	DNL	Nombre d'heures hebdomadaire total des disciplines non linguistiques enseignées en français
1D	2021-09-01	24	16	8	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
1E	2021-09-01	25	14	11	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
1F	2021-09-01	26	16	10	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00

Classe bilingue	Date de création de la classe	Nombre total d'élèves dans la classe	Dont filles	Dont garçons	Équivalent niveau français	Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement du français (hors DNL)	Nombre total d'heures d'enseignement par semaine (incluant toutes les disciplines, toutes langues confondues, toutes les DNL en français)	DNL	Nombre d'heures hebdomadaire total des disciplines non linguistiques enseignées en français
1G	2021-09-01	25	20	5	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
1L	2021-09-01	26	22	4	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
1M	2021-09-01	26	21	5	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
2D	2020-09-01	26	21	5	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00

Classe bilingue	Date de création de la classe	Nombre total d'élèves dans la classe	Dont filles	Dont garçons	Équivalent niveau français	Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement du français (hors DNL)	Nombre total d'heures d'enseignement par semaine (incluant toutes les disciplines, toutes langues confondues, toutes les DNL en français)	DNL	Nombre d'heures hebdomadaire total des disciplines non linguistiques enseignées en français
2E	2020-09-01	22	12	10	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
2F	2020-09-01	16	8	8	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
2G	2020-09-01	22	18	4	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00
2L	2020-09-01	22	16	6	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00

Classe bilingue	Date de création de la classe	Nombre total d'élèves dans la classe	Dont filles	Dont garçons	Équivalent niveau français	Nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement du français (hors DNL)	Nombre total d'heures d'enseignement par semaine (incluant toutes les disciplines, toutes langues confondues, toutes les DNL en français)	DNL	Nombre d'heures hebdomadaire total des disciplines non linguistiques enseignées en français
2M	2020-09-01	22	12	10	Secondaire : de 11 à 18 ans	04 h 00	36 h 00	Histoire-Géographie	04 h 00

Nombre total des filles inscrites dans ces classes

196

Nombre total de garçons inscrits dans ces classes

86

Nombre total d'élèves inscrits dans ces classes

282

Quelles sont les perspectives d'évolution de votre filière bilingue francophone (effectifs, qualité de l'enseignement...)?

Pendant l'année scolaire 2018/19 la filière internationale a atteint son maximum en termes d'effectifs avec 10 classes de terminale EsaBac. Maintenant que d'autres lycées du territoire offrent des parcours EsaBac balisés avec un emploi du temps plus réduit, notre objectif est celui de nous stabiliser sur les 6 classes de première année que l'on a formées cette année dans le Lycée International et de les garder jusqu'à la fin du parcours EsaBac, sans fléchir, étant donné le plus grand effort que notre lycée demande aux élèves en termes de nombre d'heures hebdomadaires de cours (36 h. contre 27h. dans les autres lycées EsaBac). Notre défi est donc celui de miser surtout sur la qualité de l'enseignement du biennio poursuivie à travers les actions décrites plus haut, afin que la plus grande partie de nos élèves continue dans le triennio le parcours EsaBac. C'est dans cette perspective que nous postulons pour le Label.

Existe-t-il un suivi des élèves diplômés de la filière bilingue ?

Oui

Décrire ce suivi

Le suivi se compose de deux initiatives mises en place à la fin du triennio : un Annuaire EsaBac et un Monitoring des anciens bacheliers. - L'Annuaire EsaBac analyse les résultats de nos élèves de terminale. L'étude : o compare les notes d'admission à l'examen en français et en histoire et les notes obtenues à l'examen ; o étudie les résultats par section et filière linguistique et scientifique et la valeur en pourcentage des résultats ; o analyse des cas particuliers en comparant les résultats des garçons et des filles, des élèves étrangers et italiens ; o compare les résultats de l'Esame di Stato et du Baccalauréat ; o analyse l'évolution des résultats au fil des années. Cette étude nous permet d'avoir un suivi de notre enseignement et d'apporter éventuellement des changements et des améliorations d'un point de vue didactique et pédagogique. L'année passée tous les 135 élèves qui ont passé le Baccalauréat, ont obtenu leur diplôme (100 % de réussite) avec une note moyenne de 17,5 / 20. - Le Monitoring des anciens bacheliers suit les élèves sortants pour connaître leur choix d'études supérieures, pour savoir combien partent en France ou à l'étranger et quelles facultés ils choisissent. Il s'adresse à tous les anciens élèves des terminales de toutes les filières d'études du lycée. Réalisé pour la première fois au cours de l'année scolaire 2020-2021, ce projet est dans sa phase d'expérimentation et doit être implémenté. À l'aide des courriels des classes terminales de l'année scolaire précédente, un questionnaire Googleform a été envoyé à tous les bacheliers : 119 élèves, soit un peu plus de la moitié des élèves ont répondu, dont 64 du Lycée International. L'analyse des réponses reçues a révélé que : • la grande majorité a décidé d'entreprendre des études universitaires ; • la plupart des élèves s'est inscrite en Italie et à Florence ; les universités toscanes de Florence, Sienne, Pise et Lucques sont celles qui ont été le plus choisies. Viennent ensuite celles de Bologne, Rome, Milan, Pérouse, Forli, Trente et Parme ; • les élèves qui se sont inscrits à l'étranger ont surtout choisi Paris, mais aussi Nantes et Grenoble, sans oublier l'Irlande, la Grande Bretagne et le Danemark. • 80 % des élèves déclarent avoir reçu une bonne formation dans leur lycée. Les trois-quarts des inscrits sont en règle avec les examens universitaires et la moyenne des notes est de 26-27 / 30. • nombreux sont ceux qui déclarent que le Lycée « Machiavelli » leur a été utile pour suivre les cours à la faculté, notamment la méthode d'étude acquise. Cette année, deux de nos anciennes élèves qui ont poursuivi leurs études universitaires en France ont participé aux réunions d'orientation en ligne pour les élèves du collège, pour parler de leur expérience formative au sein du lycée et des perspectives internationales qu'il ouvre.

Pourcentage annuel des élèves poursuivant des études dans un pays francophone (préciser les pays et les filières universitaires)

D'après les réponses reçues 5 élèves/64, soit 7,8 %, étudient en France : mais on sait par d'autres canaux de communication qu'en moyenne, environ deux élèves par classe poursuivent leurs études en France.

Pourcentage annuel des élèves poursuivant des études en français dans le pays (préciser les filières universitaires)

Les réponses reçues ne nous permettent pas d'élaborer les données en termes de pourcentage; toutefois on sait que tous les ans des élèves s'inscrivent au cursus universitaire de la Faculté de Droit de Florence qui offre la possibilité d'obtenir simultanément une double formation en droits français et italien, en collaboration avec la Sorbonne.

Étape 2 - Certifications

Certifications en langue française

Pourcentage de réussite global (%) 100

Présentez-vous des élèves aux certifications en langue française ?

Oui

Certifications des élèves en langue française

Type de certification	Niveau CECR	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves ayant obtenu la certification	Date de la certification	Pourcentage de réussite (%)
DELF Scolaire	B1	7	7	2021-06-17	100
DELF Scolaire	B2	11	11	2021-06-04	100
DALF	C1	29	29	2021-04-15	100

Nom du centre d'examen agréé Institut Français de Florence

Étape 3 - Enseignants

Les enseignants de la filière bilingue francophone

Enseignant(s) de FLE et de la discipline non linguistique (DNL) enseignée en français

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Préciser
ALBERT I Simona	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B1		Non habilité			Non	
BAUME R Anne	Histoire - Géographie	Lectrice français/histoire	Enseignant certifié de l'Éducation nationale française	Master 2	Natif		Non habilité			Non	
BETIN Fabienn e	Histoire - Géographie	Lecteur histoire/géo	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	Natif		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
BICHON Alain	Langues	Lecteur français	Enseignant certifié	Maitrise	Natif		Non habilité			Non	
BORGHESI Federico	Histoire - Géographie		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B1		Non habilité			Non	
BUCCARDINI Leonardo	Histoire - Géographie		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B1		Non habilité			Non	
CAMPANILE Valentino	Littérature		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C2		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
CANES CHI	Littérature		Enseignant	Master 2	C2		Non habilité			Non	
CARDIN I Silvia	Histoire - Géographie		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B2		Non habilité			Non	
CILENT O Adele	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B1		Non habilité			Non	
CURTI Francesca	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	A2		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
D'AURIA Janine	Langues	Lectrice français	Enseignant	BTS	Natif		Non habilité			Non	
DEMEO Cecilia	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B2		Non habilité			Non	
DICASTRI Beatrice	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C1		Non habilité			Non	
DIMARTINO Lucie	Histoire - Géographie	Lecteur Français/ Histoire	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	Natif		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
DI PIERRO	Littérature		Enseignant	Master 2	C2		Non habilité			Non	
EGIDI Chiara	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C1		Non habilité			Non	
GEHIN Sophie	Langues	Lecteur français / géographie	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	Natif		Non habilité			Non	
LOMBARDI Chiara	Littérature		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C2		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
MAGHERINI	Histoire		Enseignant	Master 2	B2		Non habilité			Non	
MANZON Brigitte	Langues	Lecteur français	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	Natif		Non habilité			Non	
MECATI Francesca	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C1		Non habilité			Non	
ORI Francesca	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B1		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
PALLA Federic	Géographie		Enseignant	Master 2	A2		Non habilité			Non	
PAOLINI Elisa	Langues		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C2		Non habilité			Non	
PARRINI CANTINI Elena	Histoire		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	B2		Non habilité			Non	
THEFFO Sylvie	Langues	Lecteur géographie	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Baccalauréat	Natif		Non habilité			Non	

NOM Prénom	Discipline	Autre discipline	Statut administratif	Le plus haut diplôme obtenu dans la discipline enseignée	Niveau en langue française	Diplôme attestant ce niveau	Habilitation examinateur correcteur DELF-DALF	Niveau obtenu	Date d'obtention	Autre habilitation que DELF/DALF	Précisez
TORTELLI Francesca	Littérature		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C2		Non habilité			Oui	Professeur expérimenté/ Formateur EsaBac
VALLARON Anna	Histoire - Géographie	Lectrice français /histoire	Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	Natif		Non habilité			Non	
VERCIANI Laura	Littérature		Enseignant certifié de l'Éducation locale ou du pays	Master 2	C2		Non habilité			Non	

Autre(s) personnel(s) de l'établissement examinateur(s) correcteur(s) DELF-DALF

NOM Prénom	Statut administratif	Précisez autre statut administratif	Niveau obtenu	Si autre habilitation que DELF/DALF, précisez	Date d'obtention

Y a-t-il un coordinateur pédagogique de la filière bilingue francophone ?

Oui

NOM Tortelli

Prénom Francesca

Email

francescatortelli1959@gmail.com

Quel est son statut dans l'établissement ?

Enseignant certifié de l'Education locale ou du pays

Enseigne-t-il ?

Oui

Discipline(s) enseignée(s)

Langues

Littérature

Si autre, précisez

Formateur EsaBac pour la Région Toscane

Nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire

18 h 00

Étape 4 - Formation

Formation continue des enseignants de la filière bilingue francophone

Votre établissement a-t-il mis en place un plan de formation continue des enseignants de français ou en français ?

Oui

Décrivez le

Le plan de formation pédagogique continue prévoit : - deux réunions annuelles de la filière internationale (« riunioni di indirizzo ») (4 heures) pour faire le point sur les activités et sur la filière dans son ensemble : ces réunions ont pour objectifs d'échanger entre collègues, d'apporter des modifications nécessaires et de mettre à jour nos pratiques pédagogiques ; - trois réunions annuelles des départements (6 heures) : durant ces réunions par discipline, les enseignants de français et d'histoire/géo abordent des aspects plus précis comme la programmation des contenus et leur organisation périodique, le choix des manuels, l'élaboration d'épreuves d'évaluation communes, l'élaboration de grilles d'évaluation communes, l'organisation des échanges scolaires. Le département de Français et d'Histoire ont fait le choix de partager et standardiser ces éléments pour toutes les sections bilingues de l'International afin d'offrir une formation uniforme aux élèves mais aussi pour permettre aux nouveaux enseignants d'avoir des points de repères dans leur travail ; - la désignation de la part du chef de l'établissement de deux professeurs expérimentés, Mme Marzia Caneschi et Mme Francesca Tortelli, comme professeures référentes pour la didactique EsaBac ayant le rôle, entre autres, de soutenir, de conseiller et d'assurer une formation continue interne aux autres enseignants de français et de DNL du lycée ; - des cours de préparation aux certifications DELF - DALF dispensés par nos professeurs préparateurs s'adressant aux élèves et au personnel du lycée : tous les enseignants italiens d'histoire sont invités à participer à ces formations, ainsi qu'aux formations régionales décrites ci-dessous, car chaque année les postes d'histoire DNL en coprésence avec les lecteurs peuvent varier (mouvements interne du personnel) ; - l'organisation chaque année scolaire, depuis 2018, d'une Formation Régionale EsaBac de la durée de 30 heures, en collaboration avec l'USR Toscane et l'ACPF, Mme Nelly Mous, adressée aux professeurs EsaBac de toute la Région Toscane et à laquelle participent régulièrement des enseignants de notre lycée. Les formations en présentiel ont lieu à l'Institut Français de Florence et / ou au sein de notre établissement. Les trois formateurs EsaBac pour la région Toscane sélectionnés par le ministère de l'Instruction italien (Mme Tortelli, Mme Cecchi et M. Giari) sont des enseignants ou d'anciens enseignants de notre lycée. - enfin, pour les enseignants italiens, la coprésence totale avec des lecteurs français favorise pleinement la formation continue au niveau linguistique comme culturel.

Votre établissement est-il en lien avec le réseau culturel français local ou scolaire à l'étranger en matière de formation continue ?

Notre lycée collabore de manière active à la formation continue des enseignants au moyen d'échanges et de collaborations avec des institutions italiennes et françaises. Plus précisément, la politique de formation continue de notre école repose sur : - une collaboration entre notre Lycée et l'Institut Français de Florence avec lequel il y a un échange continu. En particulier, pour ce qui concerne la formation, nos enseignants participent aux activités culturelles proposées par l'Institut : conférences, salons de lecture, projections de films, expositions, rencontres littéraires, etc. - une collaboration étroite avec l'ACPF, Mme Nelly Mous, notamment à l'occasion de la formation annuelle des enseignants EsaBac de la région Toscane, décrites plus haut ; - la réalisation et la gestion de plusieurs projets Erasmus+ qui prévoient des activités de formation pour les enseignants et en particulier, pour ne citer que les plus récents : o Le Projet Erasmus+ KA1 « L'Esabac pour l'Europe » présenté en 2019 par l'USR Toscane qui fédère un réseau de 26 établissements EsaBac de la région Toscane. Ce projet en cours (les mobilités ont dû être stoppées en raison de la Covid-19 mais ont repris

récemment) prévoit des cours d'approfondissement du français pour les professeurs de DNL Histoire-Géo, des activités de job shadowing au sein de lycées partenaires français pour des professeurs FLE, pour les formateurs EsaBac, pour les proviseurs et des cadres de l'USR Toscane. Deux professeurs de notre lycée font partie du Comité de Gestion du projet (Mme Marzia Caneschi et Mme Francesca Tortelli), la Proviseure de notre lycée, Mme Anna Pezzati, est déjà partie en mobilité ainsi que Mme Tortelli en qualité de formatrice, une enseignante DNL de notre lycée a déjà fréquenté le cours de langue auprès de l'Alliance française de Bordeaux et 5 autres enseignants partiront en mobilité cette année.

- o Le projet Erasmus+ KA1 "Una scuola per tutti, una scuola europea: un percorso verso l'inclusione e l'interculturalità" (2017-2019) présenté et géré par notre lycée. Le projet, visant le renforcement des compétences linguistiques (anglais et français), et celui de l'enseignement inclusif et multiculturel, en harmonie avec la vocation européenne de l'école, a permis la mobilité de 12 enseignants de notre école qui ont suivi des cours méthodologiques et des activités d'observation dans des lycées français (Cannes), espagnols, finlandais, suédois.
- o Le projet Erasmus+ KA2 "Europa ti vedo, ti vivo", un partenariat stratégique avec la France, l'Espagne, la Grèce, la Roumanie. Au cours du projet de trois ans (2017-2020), coordonné pour notre lycée par Mme Marzia Caneschi, en plus des mobilités d'élèves, nous avons organisé des réunions internationales pour la coordination des activités et des ateliers pour les enseignants, dont un, à Biarritz.

- Des conventions signées avec des lycées français tels que le Lycée « Victor Louis » de Talence qui ont permis à notre lycée d'accueillir des professeurs français en observation (job shadowing) et d'en envoyer en France. - Une collaboration avec l'USR Toscane et en particulier avec le Bureau III qui promeut la dimension européenne de l'enseignement : en 2020 notre école a accueilli une délégation de l'Académie de Bordeaux, jumelée avec l'USR Toscane, formée de cadres, inspecteurs et professeurs pour des activités de job shadowing et pour l'échange de pratiques pédagogiques avec nos professeurs EsaBac ; en 2021 un professeur de mathématiques de l'Académie de Versailles a été accueilli par nos professeurs pour un échange de bonnes pratiques pédagogiques. - L'adhésion au Réseau Régional des Lycées EsaBac qui vient de se mettre en place et dont notre école est cheffe de file. Notre établissement a ainsi la tâche de coordonner toutes les actions prévues, à savoir : suivre l'évolution des sections EsaBac ; partager des informations, des bonnes pratiques, des épreuves et des grilles d'évaluation ; organiser des séminaires et des conférences ; présenter des projets européens.

Formations suivies au cours des trois dernières années

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/ organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Baumer	Anne	Formation Esabac Toscane 2018/19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019/2020	30 h 00	USR Toscane- Ambassade de France	français	liceo Machiavelli Firenze- piattaforma google meet	2020-04-17

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Biffoli	Stefano	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
Borghesi	Federica	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	Français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
Bucciardini	Leonardo	Formation Esabac Toscane 2019/2020	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze - piattaforma Google Meet	2020-04-17
Bétin	Fabienne	La prise de parole	02 h 00	Institut Français de Florence	français	IFF	2020-02-20
		Snodi e prospettive dell'Unione Europea	06 h 00	Istituto Storico della Resistenza	Italien	Florence	2022-02-25
Caneschi	Marzia	Formation Esabac Toscane 2018/2019	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze-plateforma Google Meet	2020-04-17
		Formation Esabac Toscane 2020/2021	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	plateforma Google Meet	2021-05-05

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Caneschi	Marzia	Séminaire Franco-Italien Esabac	30 h 00	Miur- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Français	Aix-en-Provence	2019-10-26
Curti	Francesca	Erasmus + / Cours de langue intensif	42 h 00	Collège International de Cannes	français	Cannes	2018-09-29
		Formation Esabac Toscane 2019/2020	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	Français	Liceo Machiavelli Firenze-piattaforma Google Meet	2020-04-17
D'Auria	Janine	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
De Meo	Cecilia	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019	30 h 00	USR Toscane-Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze-piattaforma Google Meet	2020-04-17
		Ka1 Erasmus + L'Esabac pour l'Europe - Cours de français	20 h 00	Académie de Bordeaux	français	Bordeaux	2020-02-21

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Di Pierro	Sonia	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019/2020	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze- piattaforma Google Meet	2020-04-17
		Formation Esabac Toscane 2020/2021	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	piattaforma Google Meet	2021-05-05
Egidi	Chiara	Corso certificazione e DALF C1	21 h 00	Institut Français de Florence	français	Institut Français de Florence - Liceo Machiavelli Firenze	2017-01-30
		Cours de langue intensif	22 h 00	Institut d'Etudes Françaises de Touraine	Français	Tours	2017-07-28
		Erasmus + / Cours de langue intensif	42 h 00	College International de Cannes	français	Cannes	2017-10-06
Gonnelli	Beatrice	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane- Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
Mecatti	Francesca	Corso certificazione e DALF C1	21 h 00	Institut Français de Florence	français	Institut Français de Florence - Liceo Machiavelli Florence	2017-01-30

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Mecatti	Francesca	Formation Esabac Toscane 2018	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	Institut Français de Florence - Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
Pacini	Chiara	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
Parrini Cantini	Elena	Corso certificazione e DALF C1	10 h 00	Liceo Internazionale Machiavelli Firenze	français	piattaforma Microsoft Teams del Liceo Machiavelli 14/2/2022-	2022-03-10
		Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze - piattaforma Google Meet	2020-04-17
		Formation Esabac Toscane 2020/2021	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	piattaforma Google Meet	2021-05-05
Théffo	Sylvie	Formation Esabac Toscane 2018	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Tortelli	Francesca	Erasmus Ka1 "L'EsaBac pour l'Europe" / Stage d'observation sur la gestion d'une action de formation EsaBac	26 h 00	USR Toscana	français	Académie de Bordeaux / Lycée V. Louis de Talence	2020-01-17
Vallaro	Anna Margherita	Enseigner l'histoire entre France et Italie aujourd'hui	05 h 00	Ambassade de France	français	Ecole française de Rome - Institut français Rome	2019-09-19
		Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscana - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019	30 h 00	USR Toscana - Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze - piattaforma Google Meet	2020-04-17
		Master traduzione letteraria (francese) 410 heures	00 h 00	Université de Sienne	italien et français	Sienne	2021-06-30
		Rendez-vous de l'histoire	10 h 00	Académie	français	Blois	2019-10-12

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Verciani	Laura	Formation Esabac Toscane 2018-19	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	IFF-Liceo Machiavelli Firenze	2019-04-15
		Formation Esabac Toscane 2019/2020	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	Liceo Machiavelli Firenze - piattaforma Google Meet	2020-04-17

NOM	Prénom	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Structure/organisme	Langue dans laquelle s'est déroulée la formation	Lieu	Date de la formation
Verciani	Laura	Formation Esabac Toscane 2020/2021	30 h 00	USR Toscane - Ambassade de France	français	piattaforma Google Meet	2021-05-05

Étape 5 - Environnement

Environnement francophone

Décrivez l'environnement francophone dans lequel vos élèves évoluent

L'environnement francophone de notre lycée est constitué de nombreuses ressources culturelles : - Le lycée dispose de deux bibliothèques présentes dans deux annexes correspondant à deux palais (palazzo). Dans le Palazzo della Missione, se trouve une des deux bibliothèques avec une section « français » qui remonte à l'époque où notre lycée était un « Istituto Magistrale », c'est-à-dire, où on formait des instituteurs. Cette section de français réunit aussi bien des livres d'auteurs français traduits en italien, que des livres en langue française : livres d'histoire (dont plusieurs manuels offerts par les écoles françaises partenaires), essais, revues pédagogiques, classiques de la littérature française, même en édition de poche. Des dictionnaires bilingues et monolingues sont à la disposition des élèves. Il y a également dans notre établissement, un rayon multimédia avec des DVD et un rayon manuels scolaires. - Des partenariats sont établis avec les lycées français « Pierre de Fermat » de Toulouse, le lycée « Sophie Germain » et le lycée « Victor Hugo » de Paris et le Lycée « Saint Vincent » de Saint Lys. Ils sont régis par des protocoles d'accord signés entre notre établissements et ceux de nos partenaires. C'est dans ce cadre que s'insèrent les séjours linguistiques décrits ci-après dans le formulaire. - Une convention avec l'Institut Français Italie - antenne de Florence signée par le proviseur de notre lycée et le directeur de l'Institut français de Florence et renouvelée chaque année : l'IFF assure pour des classes de Seconde (première année du "biennio"), au sein de ses locaux, des cours et des activités d'immersion en langue et culture française et francophone, en échange de la mise à disposition de la part de notre établissement de salles de cours pour la passation des épreuves écrites et orales du DELF scolaire. Cette convention comprend également la participation de nos élèves et de nos professeurs à des projections de films, à des festivals, des conférences, des expositions et tout autre événement culturel et linguistique organisés aussi bien par l'IFF que par l'ACPF.

A votre avis, cet environnement francophone est-il suffisant pour compléter l'apprentissage du/en français par vos élèves ? Expliquez

Oui, cet environnement francophone et le lien avec le réseau culturel local est constant, mais il doit être constamment soutenu et renouvelé. Des ressources et des outils supplémentaires pourraient favoriser la réalisation et la gestion des activités périscolaires comme les échanges ou la participation à des concours de la part des élèves. En outre, en ce qui concerne la bibliothèque, la section "français " est assez nourrie mais elle nécessite d'être réorganisée, mise à jour, et enrichie d'ouvrages plus récents.

Existe-t-il dans l'établissement une section francophone au sein de la bibliothèque/médiathèque et/ou du centre de documentation ?

Oui

Citez les 3 types d'ouvrages/outils/ressources numériques et audiovisuelles francophones les plus pertinents

La section Internationale de notre lycée est dotée d'un environnement numérique récent (équipement, laboratoire de langue, TBI, vidéoprojection) qui nous permet d'utiliser les ressources numériques et audiovisuelles francophones suivantes : - Culturethèque : cette plateforme a été découverte lors d'une activité réalisée à la médiathèque de l'IFF. Depuis, les élèves sont amenés à l'utiliser dans le cadre scolaire comme

privé. - IF-cinéma : cette plateforme a été découverte lors des projections de films à l'attention des scolaires organisées par l'ACPF, à l'Institut français de Florence. Elle nous permet de projeter des films au sein de l'établissement scolaire, notamment dans le cadre d'une étude comparative du langage filmique et littéraire ou encore lorsqu'il s'agit d'étudier des moments historiques du programme EsaBac. - Les manuels « L'Esabac en poche » et « L'analyse en poche » rédigés par les professeurs du lycée pour la maison d'édition Zanichelli, sont devenus des ouvrages de référence aussi bien pour les professeurs que les élèves et ce, au-delà de notre établissement scolaires (utilisés par de nombreux professeurs en Italie).

Citez les 3 abonnements à des revues et journaux français ou en langue française les plus pertinents

Pour l'instant, d'un point de vue administratif, il semble compliqué de mettre en place des abonnements à des revues ou des journaux étrangers. Toutefois, certains enseignants utilisent leurs abonnements à Culturethèque pour exploiter des documents authentiques en classe. Nous utilisons également les espaces gratuits et libres d'accès des sites www.herodote.net et Canopé. Certains enseignants sont abonnés personnellement aux magazines mensuels "Sciences humaines" et "Les Inrockuptibles". Enfin, la médiathèque de l'Institut Français de Florence, étant près du lycée, élèves et enseignants s'y rendent régulièrement pour consulter ou emprunter ouvrages, revues et journaux.

Actions menées par l'établissement en faveur de la francophonie (préciser l'organisateur, les participants, les dates etc.)

Plusieurs actions sont menées en faveur de la francophonie : 1. Les immersions linguistiques en français pour les élèves de la première année, en collaboration avec L'IFF, et pour les élèves de la deuxième année de la durée de 20 heures chacune (décrites plus haut) organisées chaque année au mois de septembre et coordonnées par M.me Fabienne Bélin. 2. Le voyage d'instruction en Provence pour les élèves de la deuxième année (décrit plus haut) organisé chaque année au mois de mars/avril et coordonné par M.me Fabienne Bélin. 3. Des échanges de classes avec la France sont organisés chaque année pour tous les élèves de la troisième année de l'International. Le professeur responsable du Comité échanges est Mme Sophie Géhin. Les partenaires sont choisis et, à travers des contacts privés, et, dans le cadre de partenariat ou de projets européens. La durée du séjour à l'étranger et de l'accueil des partenaires est d'une semaine/dix jours. L'échange prévoit l'accueil des élèves dans le lycée et leur présence à des cours, des activités culturelles, l'accueil en familles. Il est réciproque. Il est à rappeler que ces trois premières actions à visée formative, sont mises en place et gérées par les Départements de français et d'histoire constitués d'un comité avec à sa tête un professeur référent, élu par le personnel enseignant. Elles ne s'adressent pas à une classe mais à toutes les classes du même niveau / de la même année. D'autres actions visent, en revanche, à valoriser les excellences : elles sont également organisées au niveau de l'école pour toutes les classes mais elles ne s'adressent qu'aux élèves sélectionnés par les Conseils de Classe en fonction de leurs résultats : 4. des projets européens : pendant deux années (2012/13-2013/14), des échanges de longue durée (trois mois) avec le lycée "V. Louis" de Talence (France), ont été réalisés dans le cadre de la Mobilité individuelle des élèves (MIA) Comenius et plus récemment en octobre 2018 nous avons réalisé des mobilités d'élèves en France, à Biarritz, dans le cadre du projet Erasmus+ KA2 « Europa ti vedo, ti sento » dont la responsable est Mme Marzia Caneschi. 5. des échanges individuels, d'une durée de quatre semaines, sont organisés chaque année pour les élèves de la quatrième année, avec les lycées français « Pierre de Fermat » de Toulouse, le lycée « Sophie Germain » et le lycée « Victor Hugo » de Paris et le Lycée « Saint Vincent » de Saint Lys. Ils sont régis par des protocoles d'accord signés par les directeurs des deux établissements : ils sont réciproques, les élèves sont accueillis en famille et suivent tous les cours dans le lycée sur la base d'un contrat de formation signé par les élèves et les mentors qui définit les règles à respecter, les contenus et les modalités d'évaluation. La responsable de cette activité est Mme Valentina Campanile. En raison de la pandémie, ces dernières années les voyages scolaires et les échanges ont été suspendus. 6. Outre les échanges, la francophonie est soutenue depuis la naissance des premières sections bilingues, par la participation des élèves à un atelier « Théâtre en français », actif chaque

année. Grâce à ce projet, animé par une de nos lectrices, Mme Sophie Géhin, les élèves sont guidés dans un parcours de lecture expressive, de ré-écriture et de mise en scène de textes d'auteurs classiques et modernes dans le but d'améliorer leurs compétences linguistiques et relationnelles. Cet atelier se lie, le cas échéant, à des projets de PCTO (projets d'alternance école/travail obligatoires : parcours de compétences transversales et pour l'orientation) ou à des projets européens et bénéficie parfois de la collaboration de l'Institut Français de Florence. Parmi les réalisations les plus récentes : L'Adèle à Cion, d'après le texte de Rémy De Vos, Le ravissement d'Adèle, mis en scène à l'IFF le 3 avril 2019, dans le cadre du festival « Théâtralisons-ensemble ! ». L'année passée nos élèves ont réalisé un happening sur une des fameuses places florentines, Santa Croce, sur le séjour de Stendhal à Florence, et cette année, ils travaillent sur La leçon d'Ionesco qu'ils mettront en scène lors du prochain festival Théâtralisons ensemble ! (19e édition). 7. Un projet cinéma français, organisé et animé par un de nos lecteurs, M. Alain Bichon prévoit chaque année : - la participation de tous les élèves de l'International à deux projections de films francophones (en décembre et en juin) suivies d'un débat, dans des cinémas situés dans le centre de Florence ; - la participation, chaque année au mois d'octobre-novembre, de 7 élèves du Lycée au Festival de cinéma français France Odéon, soutenu par la Région Toscane, l'IFF et l'Ambassade de France. Les élèves, sélectionnés parmi tous ceux qui se proposent après un cours de formation au langage audiovisuel tenu à l'école, constituent le Jury Lycéen et attribuent leur prix à un des films en compétition. 8. L'organisation chaque année de cours préparatoires l'après-midi pour l'obtention du DELF (ou du DALF, même s'il s'agit d'un diplôme tout public et non scolaire) à l'Institut Français de Florence. Nos préparateurs DELF-DALF sont Anne Baumer, Fabienne Bégin, Karine D'Auria, Sophie Gehin, et Fabienne Bégin qui coordonne cette activité. 9. La mise en œuvre de deux Programmi Operativi Nazionali (PON) qui portent sur des priorités stratégiques, organisés par Mme Anna Vallaro : le premier en 2018-19 sur les compétences de base en français, qui prévoyait des cours d'écriture créative, d'approfondissement grammatical et de civilisation ; le deuxième sur la valorisation du patrimoine historique et culturel (2018-2020) qui conduit à la réalisation d'un guide de présentation de notre lycée en français (ses fresques, son théâtre du XVIII siècle...) que les élèves utilisent dans le cadre des échanges, à l'occasion de l'accueil de leurs correspondants français. 10. La présence au fil des années, de lecteurs de langue française provenant de pays francophones (Congo, Canada, Algérie, Suisse et Belgique) offre aux élèves l'opportunité de découvrir des accents différents et des civilisations et cultures différentes tout en approfondissant leurs connaissances de la langue française et de l'espace francophone. Plusieurs initiatives liées au monde francophone ont été réalisées. La plus récente, en 2019 (avant pandémie et confinement), une exposition sur la colonisation et décolonisation de l'Algérie, réalisée par les élèves sous l'égide de leurs professeurs. 11. Enfin, la participation aux manifestations, formations et concours organisés par l'ACPF durant le mois de mars (mois de la francophonie).

Étape 6 - Ouverture internationale

Ouverture de l'établissement (nationale, internationale)

Le(s) partenariat(s) conclu(s) avec un établissement scolaire

Partenariat avec un	Citez : Nom de l'établissement / Ville/Pays	Type de partenariat	Précisez autre type de partenariat	Décrivez l'objet du partenariat
Établissement scolaire français dans votre pays ou à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale français	Lycée Victor Hugo de Paris. France	Convention		Le partenariat repose sur un soutien mutuel et sur la collaboration entre les deux écoles en matière : - d'échanges d'élèves, individuels et de classe ; - d'activités de job shadowing pour les professeurs ; - de projets communs. Dans ce cadre s'inscrivent les échanges de courte et de moyenne durée de notre lycée.
Établissement scolaire français dans votre pays ou à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale français	Lycée "Sophie Germain"/Paris/ France	Convention		Le partenariat repose sur un soutien mutuel et sur la collaboration entre les deux écoles en matière : - d'échanges d'élèves, individuels et de classe ; - d'activités de job shadowing pour les professeurs ; - de projets communs. Dans ce cadre s'inscrivent les échanges de courte et de moyenne durée de notre lycée et les séjours d'une année.

Partenariat avec un	Citez : Nom de l'établissement / Ville/Pays	Type de partenariat	Précisez autre type de partenariat	Décrivez l'objet du partenariat
Établissement scolaire français dans votre pays ou à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale français	Lycée "Pierre de Fermat"/Toulouse/France	Convention		Le partenariat repose sur un soutien mutuel et sur la collaboration entre les deux écoles en matière : - d'échanges d'élèves, individuels et de classe ; - d'activités de job shadowing pour les professeurs ; - de projets communs. Dans ce cadre s'inscrivent les échanges de courte et de moyenne durée de notre lycée.
Établissement scolaire français dans votre pays ou à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale français	Lycée "Saint Vincent"/Saint Lys/France	Convention		Le partenariat repose sur un soutien mutuel et sur la collaboration entre les deux écoles en matière : - d'échanges d'élèves, individuels et de classe ; - d'activités de job shadowing pour les professeurs ; - de projets communs. Dans ce cadre s'inscrivent les échanges de courte et de moyenne durée de notre lycée.

Les actions menées en partenariat avec le réseau culturel français local

Les actions menées en partenariat avec des institutions culturelles françaises locales sont les suivantes : - L'immersion linguistique décrite plus haut. - La réalisation de Parcours pour les Compétences Transversales et l'Orientation (PCTO) menés en collaboration avec la bibliothécaire Mme Justine Grou-Radenez à l'Institut Français de Florence et avec l'ACPF : « Générations bilingues » sur la didactique précoce du français (2017-2019) ; « IFF/Médiathèque » sur l'organisation de pratiques et d'événements culturels liés à la médiathèque (2018-2022) ; « Dante et la France : une histoire de rencontres et d'intersection » (2020) ; « Le monde du spectacle - théâtre » (2021) et « Musées en français » récemment créé par l'ACPF Nelly Mous. - La

réalisation d'activités en collaboration avec le Lycée Français MLF « Victor Hugo » de Florence, mises en place par l'ACPF: à l'occasion des Dix ans de l'EsaBac, en 2019, des classes de notre lycée ont réalisé en collaboration avec une classe du « V. Hugo » la cartographies d'un parcours en ville sur les pas d'illustres français et francophones afin de promouvoir le patrimoine florentin en français ; cette année une classe de notre lycée a assisté à la présentation d'un essai sur Machiavel auprès du lycée V. Hugo, toujours organisé par l'ACPF. - La collaboration avec l'ACPF, Mme Mous, pour la mise en place de la formation annuelle des enseignants EsaBac de Toscane. - La participation chaque année de tous nos élèves de quatrième année à la journée d'information des études supérieures en France (présentation notamment de Parcoursup et des doubles-diplômes franco-italiens), organisée auprès de notre lycée par l'ACPF et Campus France (dont la référente à l'IFF est la bibliothécaire). - La participation de nos classes aux conférences en français offertes aux enseignants d'histoire et de littérature EsaBac dans le cadre du partenariat entre l'Institut français Italia et l'École Française de Rome.

Précisez les missions des acteurs suivants, le cas échéant	Missions
Lecteur francophone	<p>Dans les sections bilingues la présence du lecteur s'inscrit dans le dispositif puisqu'il s'agit d'une co-présence totale et elle assure, en outre, la véhiculation des DNL. Elle est disciplinée par le T.U. 297/16.04.94, le D.M. 334/94 (tabella C), la loi 124/1999, art. 5 et par des indications ministérielles fournies lors de débats relatifs à cette question. C'est le professeur italien qui, en raison de sa formation universitaire et professionnelle, détient la responsabilité globale de l'enseignement imparti mais le lecteur participe à plein titre aux décisions du conseil de classe, en particulier à celles qui relèvent de la programmation et de l'évaluation.</p> <p>L'expérience a montré que, dans la collaboration lecteur/professeur, une distribution des séquences préétablie de manière trop rigoureuse n'est pas souhaitable et qu'une coanimation des cours en fonction des nécessités conjoncturelles est plus profitable. La coprésence repose donc sur le dialogue, sur le partage d'expertise, mais aussi sur la planification des tâches et sur la répartition des pratiques pédagogiques.</p> <p>Dans le Biennio, le rôle du lecteur porte surtout sur la pratique orale de la langue en classe de FLE (phonétique, lecture, dialogues, jeux de rôles, écoute) mais aussi sur l'étude du lexique, sur la prise des notes et sur l'organisation de débats à partir de thèmes de civilisation.</p> <p>Dans le Triennio, le lecteur partage son activité en alternant des interventions à l'oral, l'écriture au tableau de mots difficiles et de mots-clés et la correction des cahiers des élèves. Il peut également travailler sur des éléments d'analyse du texte tels que les connecteurs, le lexique de l'analyse, les figures de style... ou soutenir le professeur dans la recherche de documents de civilisation ou de plus ou moins longs extraits de films liés aux périodes de l'histoire littéraire affrontée. Lors d'exposés oraux des élèves il veille à la correction de la prononciation et à la clarté de l'exposition. Il est également impliqué dans l'organisation des échanges.</p> <p>En ce qui concerne les DNL d'histoire et géographie, le lecteur travaille sur la recherche des documents, sur la méthodologie des deux disciplines, mais il expose aussi des contenus disciplinaires et, en accord avec le professeur principal, il évalue les productions écrites des élèves.</p>

Précisez la fréquence de la participation des élèves à un séjour linguistique en France ou dans un pays francophone

1 fois tous les deux ans